



DE JUIN À AOÛT
2026

Point. commun

Vivre
Innover
Aimer

Le journal d'information de votre Communauté d'agglomération



l'Arbre tout un monde !

EXPOSITION
et parcours d'orientation
DU 20 JUIN AU
26 SEPTEMBRE 2026

ERIC MARTIN ILLUSTRATION

3

Questions à Pascal Ronzière

Président de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône



**“ Nous avons encore beaucoup
à construire ensemble ”**

Vous avez été réélu à la présidence de la Communauté d'agglomération. Comment envisagez-vous ce nouveau mandat ?

Avec enthousiasme mais aussi gravité car nous allons devoir faire face à de nombreuses contraintes au cours de cette mandature, notamment sur le plan financier. Le précédent mandat nous a permis de consolider notre organisation et de renforcer notre action dans nos domaines de compétences majeurs (développement économique, eau, déchets, etc.). Nous avons aussi innové et développé de nouveaux services dans les domaines des mobilités ou de l'accueil de la petite enfance. C'est le fruit d'un travail en équipe. Nous avons appris à travailler en confiance avec les maires et leurs équipes municipales, et démontré que la diversité de nos 18 communes est un atout. Aujourd'hui, nous avons encore beaucoup à construire ensemble.

À quels changements les habitants doivent-ils s'attendre ?

Ce mandat sera à la fois marqué par la continuité et la nouveauté. Nous gardons le cap en nous adaptant. Nous devons gérer les crises qui se succèdent et transformer les contraintes en opportunités. Avec la flambée actuelle du prix de l'essence par exemple, nous renforçons toutes les solutions de déplacement avec le covoiturage,

l'autopartage, le transport à la demande et le vélo en location. Sur le long terme, nous allons continuer à investir pour préparer l'avenir et soutenir l'économie locale. Nous allons aussi nous saisir de nouveaux sujets, notamment dans le domaine de la santé avec le soutien aux aidants et la santé mentale des jeunes. Nous savons qu'il n'y aura pas plus d'argent, demain. Comme c'est le cas depuis deux ans, l'État ne fera pas de cadeau aux collectivités locales. Il faudra donc faire des choix.

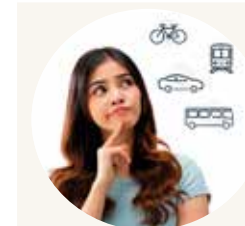
Quelles vont-être les premières réalisations visibles ?

Nous présenterons notre nouveau plan de mandat à l'automne et les projets se concrétiseront dans les 6 ans à venir. Plusieurs chantiers sont déjà lancés, dans la continuité du mandat précédent. Dans le domaine de la petite enfance, par exemple, la future crèche de Blaceret commence à sortir de terre. C'est un projet exemplaire sur le plan environnemental avec un bâtiment à haute performance énergétique qui fait appel aux toutes dernières techniques de construction en matériaux bois-paille. Autre exemple : l'unité de décarbonation de Beauregard à Villefranche, en cours de réalisation, va permettre de réduire le calcaire dans l'eau potable et de répondre à une attente forte des habitants.

Sommaire

Dossier 04-11

La Communauté d'agglomération,
1^{ère} intercommunalité du Rhône



Mobilité 12-13

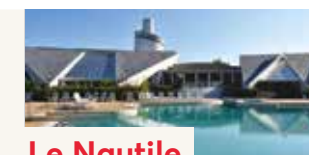
Se déplacer autrement

Eau et canicule 14-15

Les bons réflexes de l'été



**Un été au cœur
du territoire 16-17**



**Le Nautille
fête ses 30 ans 18-19**

Vous&Nous 21

Point sur les démarches en ligne

Agenda 22

Les dates à retenir

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1^{ère} INTERCOMMUNALITÉ DU RHÔNE

LE DÉBUT D'UN NOUVEAU MANDAT

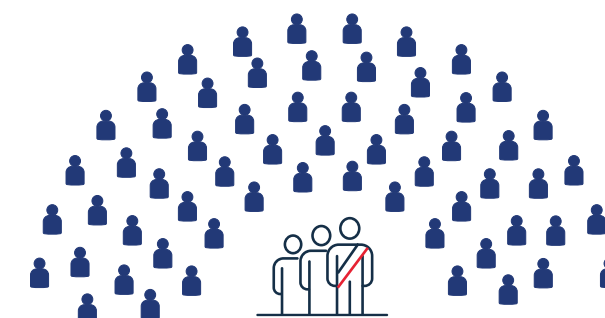
Le Conseil communautaire du 8 avril a donné le coup d'envoi du nouveau mandat.

6 ans pour conforter le développement du territoire, améliorer la qualité de vie et permettre à la Communauté d'agglomération, première intercommunalité du Rhône (hors Métropole), de poursuivre sa marche en avant.

Pascal Ronzière et son équipe sont au travail pour définir le plan de mandat 2026-2032.

61 ÉLUS ENGAGÉS ET 28 NOUVEAUX VISAGES

Le Conseil communautaire, présidé par Pascal Ronzière, réunit 61 élus représentant les 18 communes. 26 élus siègent au sein du Bureau exécutif, qui prend des décisions par délégation du Conseil communautaire.



61

élus communautaires

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : MODE D'EMPLOI

Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est composé de 61 conseillers représentant les communes, élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, avec une répartition des sièges fixée selon le nombre d'habitants. Il se réunit environ 6 à 8 fois par an et a pour mission de définir et mettre en œuvre les politiques publiques à l'échelle du territoire.

Le Président

Le Président assure la mise en œuvre des délibérations et le bon fonctionnement des instances.

À ce titre, il :

- préside le Conseil et le Bureau exécutif ;
- exécute le budget ;
- représente la collectivité ;
- prend les décisions dans les matières déléguées par le Conseil.

Le Bureau exécutif

Le Bureau réunit le Président, les 11 Vice-présidents et les 14 Conseillers délégués et Membres du Bureau. Il se réunit régulièrement selon l'actualité des dossiers.

Les commissions

Les commissions thématiques sont composées d'élus communautaires et d'élus municipaux. Elles étudient les dossiers par thématique et donnent un avis sur les projets de délibération avant leur vote au Conseil.

La Conférence des Maires

La Conférence des Maires réunit, autour du Président, les 18 maires des communes.

Cette instance a pour mission de :

- partager les enjeux locaux ;
- débattre des projets ;
- préparer les stratégies intercommunales ;
- faire remonter les informations du terrain et partager les bonnes pratiques.



Le Conseil communautaire

Président



Pascal RONZIÈRE,
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Le Bureau exécutif



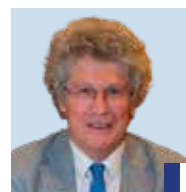
Vice-présidents



Gilles DUTHEL
1^{er} Vice-président : Finances, ressources
humaines, administration générale,
commande publique
SAINT-ÉTIENNE-DES-OUILLIÈRES



Catherine RABOURDIN
2^e Vice-présidente : Petite enfance, santé,
handicap, soutien aux aidants
LACENAS



Ghislain de LONGEVIALLE
3^e Vice-président : Aménagement
du territoire, agriculture,
habitat, déplacements
GLEIZÉ



Myriam CADI
4^e Vice-présidente : Développement
économique, commerce, tourisme
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Michel ROMANET-CHANCRAIN
5^e Vice-présidente : Développement durable,
transition énergétique
MAIRE D'ARNAS



Marie-Laure REIX
6^e Vice-présidente : Environnement,
biodiversité, Saône
JASSANS-RIOTTIER



Thomas RAVIER
7^e Vice-président : Grands projets urbains,
solidarités
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Pascal GIRIN
8^e Vice-président :
Bâtiments, équipements
LIMAS



Stylite BAUDU-LAMARQUE
9^e Vice-présidente : Projets et
renouvellement urbains, contrat de ville,
cohésion sociale, réussite éducative
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Gaëtan LIÈVRE
10^e Vice-président :
Gestion durable de l'eau
VILLE-SUR-JARNIOUX



Jean-Charles PERRIN
11^e Vice-président :
Gestion et valorisation des déchets
VAUX-EN-BEAUJOLAIS

Conseillers communautaires (par ordre alphabétique)



Keziban AKSU-GIRISIT
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Étienne ALLOMBERT
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Christian ANDREO
JASSANS-RIOTTIER



Christelle AUJOGUE
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Isabelle BERNARD
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Julien BERNON
JASSANS-RIOTTIER



Muriel BLANC
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Maxence BOUDON
GLEIZÉ



Clélia CAELLES
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Christine CARANO
JASSANS-RIOTTIER



Marie-Christine CHALOÏN
DENICÉ



Denis CHAUMAT
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Françoise CHOLLAT
ARNAS



Jean-François COLOMBIER
JASSANS-RIOTTIER



Angélique DESSAIGNE
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Delphine DUBOST-STIVAL
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Emmanuel DUPIT
GLEIZÉ



Christophe ESPASA
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Benoît FROMENT
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Catherine GRAUD
LIMAS



Véronique GRONDIN
LIMAS



Aloïs HAMM
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Gilbert JOMAIN
LIMAS



Peggy LAFOND
GLEIZÉ



Pierre LAFORÊT
ARNAS



Patrick LIÈVRE
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Blandine METGE-TOPPIN
BLACÉ



Didier MOULIN
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Frédérique PARLIER
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Gérard POMMIER
GLEIZÉ



Alexandre PORTIER
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Capucine SEIVE
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Louis TONDEUR
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Nelly VARAGNAT
SAINT-ETIENNE-DES-OUILLIÈRES



Sandrine VERGIN
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Conseillers délégués et membres du Bureau exécutif



Marielle DESMULES
Conseillère déléguée : Rivières gestion des milieux
aquatiques et prévention des inondations
GLEIZÉ



Olivier DESMULES
Conseiller délégué :
Culture, patrimoine
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Michel JAMBON
Conseiller délégué :
Sport
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Olivier MANDON
Conseiller délégué : Gestion des risques,
protection des populations
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Nathalie PETROZZI-BEDANIAN
Conseillère déléguée : Cimetière paysager,
centre funéraire
SAINT-JULIEN



Pascale REYNAUD
Conseillère déléguée :
Mobilités, voirie
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE



Vicky VALENCIN
Conseillère déléguée :
Alimentation
RIVOLLET



Rémi AURION
Membre du Bureau
COGNÉ



Marc CHIZELLE
Membre du Bureau
BLACÉ



Marie-Andrée CHOPIN
Membre du Bureau
LE PERRÉON



Delphine d'HARCOURT
Membre du Bureau
MONTMELAS-SAINT-SORLIN



Stéphane PARIZOT
Membre du Bureau
SALLES-ARBUISSONNAS-EN-BEAUJOLAIS



Jacques TOURNIER
Membre du Bureau
DENICÉ



Bernard VOUTE
Membre du Bureau
SAINT-CYR-LE-CHÂTOUX



MAIRE

Quelles actions au quotidien ?

Eau, mobilité, aménagement, économie, petite enfance...

Zoom sur les principales compétences de la Communauté d'agglomération et les équipements qui font vivre le territoire.



Collecte, tri des déchets

- Collecte, tri et valorisation des déchets : ordures ménagères, biodéchets, déchets recyclables (emballages, papier, verre)
- Déchèterie de l'Ave maria, Arnas



Transition énergétique et environnement

- Soutien à la rénovation énergétique des logements
- Réduction des consommations d'énergie
- Développement des énergies renouvelables
- Plan Climat Air Énergie Territorial
- Espaces naturels sensibles



Aménagement urbain, habitat

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat
- Projet d'aménagement du quartier gare
- Programme local de l'habitat et soutien à l'adaptation des logements
- Projet de renouvellement urbain de Belleruche
- Voirie pour 9 communes Blacé, Cogny, Denicé, Le Perréon, Montmelas-Saint-Sorlin, Vaux-en-Beaujolais, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Saint-Julien, Saint-Cyr-le-Châtoux



Mobilité

- Plan Local de Mobilité
- Covoiturage : aménagement d'aires et aides financières
- Autopartage Citiz
- Vélos en libre-service viavélo et aménagements (arceaux, consignes, abris à vélos, etc.)
- Réseau Sytral - TCL



Développement économique

- Aménagement des zones d'activité et accueil des entreprises
- Accompagnement des entrepreneurs : pépinières d'entreprise Créacité et E-cité
- Promotion et soutien à l'agriculture, la viticulture et aux circuits courts
- Promotion du tourisme



Eau

- Production de l'eau potable via l'unité de traitement d'eau des champs captants de Beaugard et distribution de l'eau
 - Surveillance de la qualité
 - Gestion durable de l'eau
- Construction et entretien des réseaux



Assainissement

- Collecte et traitement des eaux usées dans les stations de traitement
- Construction, entretien des réseaux et contrôle des installations
- Gestion des eaux pluviales, des milieux aquatiques et prévention des inondations



Petite enfance

- Accueil des enfants dans les crèches
- Relais petite enfance itinérant
- Guichet unique pour la recherche d'un mode de garde
- Soutien à la parentalité : lieu d'accueil enfant-parent, conférences parentalité

Et aussi ...

Culture

- Musées Claude Bernard à Saint-Julien et Le Prieuré à Vaux-en-Beaujolais
- Conservatoire de musique à Jassans-Riottier, Limas et Villefranche-sur-Saône

Sport

- Le Nautile à Villefranche
- L'Escale à Arnas
- Gymnase Hubert Boulaud à Limas
- Terrains de tennis à Villefranche et Lacenas
- Complexe de football à Denicé
- Boulodrome du Clos de Milly à Saint-Étienne-des-Oullières

Politique de la ville et cohésion sociale

Prévention santé, accès aux soins et soutien aux aidants

Funéraire

Cimetière paysager et centre funéraire -crématorium à Gleizé

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

UNE ÉQUIPE AU TRAVAIL



CONTINUITÉ ET NOUVEAUTÉ

En mars 2026, les électeurs ont renouvelé leur confiance à 12 maires sur 18 qui connaissent déjà la Communauté d'agglomération et ont l'habitude de travailler ensemble. Leur expérience du terrain et leur connaissance des dossiers communautaires ont permis à la nouvelle équipe de se mettre tout de suite au travail. Les 6 nouveaux maires apportent un regard neuf, en particulier ceux dont c'est le premier mandat et qui exercent en même temps une activité professionnelle.

11 VICE-PRÉSIDENTS ET 14 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Un mot clé résume le nouvel exécutif de la Communauté d'agglomération : **équilibre**.

- Tous les maires siègent au Bureau avec un pouvoir de décision, ce qui n'était pas le cas lors du précédent mandat. Ce choix s'inscrit dans la dynamique collective avec les communes.
- Treize membres du Bureau exécutif sont issus des communes rurales et 13 autres sont élus dans la polarité urbaine.

DE NOUVELLES THÉMATIQUES D'ACTION

La volonté de se saisir de nouveaux sujets a conduit à créer de nouvelles délégations :



- **l'alimentation** qui constitue un axe important du plan d'action agricole



- **le soutien aux aidants**, l'une des priorités du Contrat Local de Santé



- **la Saône et ses enjeux** (ressource en eau, tourisme fluvial, sports, loisirs, fret, Voie bleue)

8 avril - 8 octobre 2026 : 6 mois pour définir le plan de mandat 2026-2032



● Nouveaux visages : témoignages

La Communauté d'agglomération compte six nouveaux maires. Témoignages de trois d'entre eux.



Marie-Laure REIX

Maire de Jassans-Riottier, Vice-présidente déléguée à l'environnement, à la biodiversité et à la Saône

« Je connaissais déjà la Communauté d'agglomération pour y avoir siégé durant le précédent mandat. Avec la délégation qui m'a été confiée, je découvre l'intercommunalité à une nouvelle échelle. C'est nouveau pour moi. L'environnement, la biodiversité, et la Saône sont des sujets clés sur lesquels je souhaite m'investir. »



Vicky VALENCIN

Maire de Rivolet, conseillère déléguée à l'alimentation

« C'est mon premier mandat d'élue et je découvre pas mal de choses. L'accueil à la Communauté d'agglomération nous a facilité les choses. En particulier les séminaires des élus du Bureau qui nous ont permis de nous former, de partager les expériences et de mieux nous connaître. Je suis satisfaite que l'alimentation soit l'objet d'une délégation à part entière. C'est un sujet très concret qui touche directement le quotidien des habitants à travers ce qu'ils trouvent dans leur assiette, l'accès à des produits de qualité ou encore le soutien à l'agriculture locale. Nous allons avancer petit à petit. »



Marc CHIZELLE

Maire de Blacé, membre du Bureau exécutif

« Nouvel élu, je découvre la Communauté d'agglomération et ce qu'elle apporte à l'ensemble de nos communes. Nous avons été accueillis avec bienveillance. Des formations accessibles nous ont été proposées. Ce qui fait l'intérêt de l'intercommunalité, c'est la capacité d'écoute. Nous ne serons pas toujours d'accord sur tous les points, mais la recherche de points d'équilibre entre élus nous permettra de continuer d'avancer ensemble au service de l'intérêt général. »



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, 1^{ER} PARTENAIRE DES COMMUNES

La Communauté d'agglomération est constituée de 18 communes qui ont décidé de « jouer collectif » depuis 6 ans. De Saint-Cyr-le-Châtoux à Villefranche-sur-Saône, capitale du Beaujolais, chacun apporte sa contribution et chaque commune compte, quelle que soit sa taille.

> COMPLÉMENTARITÉ

« Communauté d'agglomération, communes : qui fait quoi ? » La question est souvent posée. L'intercommunalité et les communes sont en fait parfaitement complémentaires, et chacune est dans son rôle. Aux communes, la proximité et le quotidien ; à l'intercommunalité, le long terme et les projets structurants. La Communauté d'agglomération n'est pas une « super-mairie ». Elle fédère et entraîne les 18 communes, en particulier pour traiter à la bonne échelle les problèmes qui dépassent les frontières des communes comme les mobilités, l'eau, la qualité de l'air, ou bien encore l'aménagement du territoire. Le meilleur exemple ? Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) qui, pour la première fois, a donné les mêmes règles d'urbanisme aux 18 communes pour leur permettre de continuer à se développer en harmonie. Si la Communauté d'agglomération instruit les demandes de permis de construire, c'est bien le maire qui décide en définitive.

> SOLIDARITÉ

La Communauté d'agglomération et les communes sont également solidaires autour d'un objectif : réussir ensemble ce qu'elles ne peuvent pas réaliser seules. Cette solidarité joue dans les deux sens et les exemples ne manquent pas : la culture avec les professeurs du Conservatoire qui éveillent les écoliers des villages à la musique, le sport avec l'accès au centre nautique « Le Nautile » pour apprendre à nager, les mobilités avec le transport à la demande en secteur rural, etc. Si Villefranche joue un rôle moteur, les communes rurales apportent elles aussi leur pierre à l'édifice à travers la Communauté d'agglomération.

• Mobilité



SE DÉPLACER AUTREMENT POUR RÉDUIRE SES DÉPENSES

Dans un contexte de tensions internationales sur les approvisionnements pétroliers, le prix des carburants connaît une forte hausse, pesant directement sur le budget des ménages et des professionnels qui dépendent de leur véhicule au quotidien. La Communauté d'agglomération propose des alternatives pratiques et économiques.

Sans abandonner totalement la voiture, il est possible de réduire ses dépenses en diversifiant ses modes de déplacement. Pour aller travailler, accompagner les enfants ou assurer ses trajets essentiels, pourquoi ne pas essayer **trois alternatives** : le covoiturage, le vélo et les transports en commun ?

1 LE COVOITURAGE

En Covoit' Rendez-vous : voyager à plusieurs et partager ses trajets



Avec **En Covoit' Rendez-vous**, vous pouvez facilement trouver quelqu'un qui fait le même trajet que vous, en semaine comme le week-end, pour aller travailler, étudier ou sortir entre amis.

DE NOMBREUX AVANTAGES

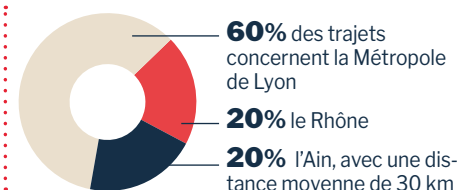
- **une rémunération pour les conducteurs** à partir de 2 € par passager transporté pour un trajet d'au moins 5 km
- **gratuit pour les passagers abonnés TCL**
- **0,50 € par trajet** pour les autres passagers
- **des points de rendez-vous** identifiés pour faciliter les trajets

Avec le soutien financier de la Communauté d'agglomération sur les trajets de 5 à 30 km, partagez vos trajets et faites des économies.

FAISONS LE POINT

Depuis un an, le covoiturage séduit de plus en plus d'usagers et génère davantage de trajets.

1 300 trajets réalisés



SIMPLICITÉ GARANTIE EN 4 ÉTAPES

- 1 Téléchargez l'application « Karos »
- 2 Indiquez vos points de départ et d'arrivée
- 3 Choisissez votre rôle (conducteur ou passager) et planifiez vos trajets
- 4 Retrouvez-vous au point de rendez-vous et c'est parti !

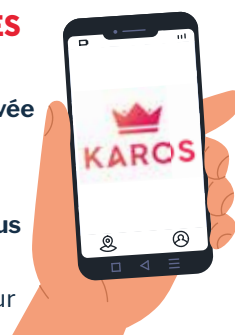
Des espaces de covoiturage conçus pour votre confort :

- **290 places réparties** sur **32 aires** accessibles dans les **18 communes** du territoire

- **3 grandes aires à Limas** (près de l'échangeur sud) et Jassans-Riottier

- **2 parkings P+R** à Gleizé et Arnas

Plus d'informations : www.encovoit.com



COMMUNAUTÉ D'EMPLOYEURS

Le covoiturage domicile-travail se développe grâce aux communautés d'employeurs (comme l'Hôpital Nord Ouest) et d'écoles, qui facilitent la mise en relation entre collègues ou étudiants. Les nouveaux inscrits bénéficient jusqu'à 6 mois de trajets gratuits comme passagers, puis de trajets à tarif très réduit. Une solution simple pour les déplacements du quotidien. Plus d'informations : www.encovoit.com



2

VIAVÉLO LIBRE SERVICE Bouger autrement, en plein air

Allier déplacement, activité physique et plein air : le vélo à assistance électrique est une solution idéale pour les trajets courts.

UN SERVICE SIMPLE À L'USAGE

- **135 vélos électriques**
- **23 stations accessibles 24h/24**
- **réparties sur 5 communes** du territoire
- **une utilisation à la demande** : 0,40 € les 10 minutes ou par abonnement dès 10 € par mois

En complément des transports en commun ou de la marche, viavelo permet de se déplacer facilement en ville, et d'éviter les embouteillages.

UN SERVICE CONNECTÉ

Depuis votre smartphone grâce à l'application viavelo, ou directement à partir de votre ordinateur : viavelo.ecovelo.mobi, louer un vélo n'a jamais été aussi simple.

- 1 Créez votre compte en ligne ou téléchargez l'application
- 2 Choisissez la formule qui vous convient (libre-service ou longue durée)
- 3 Payez directement et en toute sécurité par carte bancaire
- 4 En libre-service : localisez et déverrouillez un vélo près de chez vous

Plus d'informations sur viavelo.ecovelo.mobi



LOCATION LONGUE DURÉE

Envie de tester le vélo au quotidien ou besoin d'un moyen de transport pratique pour quelques semaines ou mois ? Optez pour la location longue durée. 35 vélos électriques sont proposés à la **location de 1 semaine à 3 mois**, exclusivement réservés aux habitants du territoire. Réservez directement votre vélo et convenez d'un rendez-vous sur le site internet : viavelo.ecovelo.mobi



3

LES TRANSPORTS EN COMMUN TCL Pour se déplacer sans voiture

Le réseau de bus TCL a été repensé pour mieux connecter les 18 communes. Avec des passages plus fréquents, des liaisons élargies et des services en soirée, les habitants disposent d'un réseau plus pratique.

- **6 lignes urbaines**, dont 3 lignes fortes (151, 152, 153) avec un passage toutes les 11 minutes en heure de pointe
- **des horaires étendus** en soirée jusqu'à 22h sur le réseau urbain avec le transport à la demande (TAD)
- **un service de transport à la demande** pour les habitants des villages et zones d'activités
- **des liaisons** notamment vers Lyon, Tarare, Belleville et L'Arbresle

Avec des tarifs accessibles (Tarare dès 1,60 €), les transports en commun constituent une solution économique pour se déplacer. Ils permettent aussi de combiner facilement bus, vélo ou covoiturage selon les besoins.



POINT DE COMPARAISON

Julien, salarié à Villefranche : **le covoiturage pour alléger la facture**



En voiture
coût : 1 850 €/an
tps de trajet : 20 min

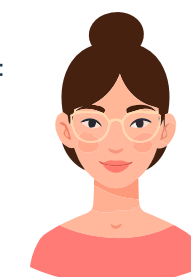
En covoiturage
coût : 950 €/an
tps de trajet : 25 min

Bénéfices : Vous partagez les frais. Vous réduisez vos dépenses de moitié.

5 minutes de plus

pour **900 €** économisés/an

Emma, habitante de Limas : **viavelo + TER, le duo malin**



En voiture
coût : 6 000 €/an
tps de trajet : 50 min

viavelo + TER
coût : 550 €/an
tps de trajet : 1 h 10

Bénéfices : Moins de frais de carburant et de stationnement. Vous gagnez en sérénité. Vous pouvez optimiser votre temps.

20 minutes de plus

pour **5 000 €** économisés/an

Sophie, habitante de Le Perréon : **mixer voiture et bus, le bon compromis**



En voiture
coût : 2 500 €/an
tps de trajet : 40 min

P+R + TCL
coût : 1 550 €/an
tps de trajet : 45 min

Bénéfices : Moins de km en voiture. Moins de dépenses. Moins de stress pour trouver une place de stationnement.

5 minutes de plus

pour **1 000 €** économisés/an

EAU & CANICULE LES BONS RÉFLEXES DE L'ÉTÉ

L'eau est davantage sollicitée en été. À l'heure où les fortes chaleurs s'installent de plus en plus tôt, adopter quelques bons réflexes et découvrir les solutions mises en place sur le territoire permettent de préserver une ressource de plus en plus fragile... sans bouleverser ses habitudes.

UNE RESSOURCE À PRÉSERVER

En France, un habitant consomme en moyenne environ 150 litres d'eau par jour. Lors des fortes chaleurs, cette consommation progresse de 10 à 30 %. Face à cet enjeu, la Communauté d'agglomération agit pour préserver la ressource. Chacun peut aussi contribuer à cet effort collectif. **Quelques gestes simples** permettent d'avoir un vrai impact au quotidien : privilégier une douche courte plutôt qu'un bain, arroser le jardin ou les plantes de son balcon tôt le matin ou le soir, couvrir sa piscine pour éviter les pertes d'eau. Repérer les petites fuites est également plus simple grâce à la télérelève, qui permet de suivre sa consommation d'eau en temps réel via les applications « **Ôdici et moi** » pour les abonnés Véolia et « **Tout sur mon eau** » pour les abonnés Suez.



L'eau du robinet : une qualité sous contrôle

L'eau du robinet est suivie en permanence pour garantir sa qualité. Chaque année, près de **1 000 analyses** sont réalisées sur environ **600 substances**, à différentes étapes de son parcours.

L'eau est surveillée grâce à des mesures régulières (température, clarté de l'eau, paramètres sanitaires).

Le dernier bilan de l'Agence Régionale de Santé (ARS), publié au printemps 2025, **confirme une eau de bonne qualité (indice A) sur le territoire.**

RECYCLER L'EAU

Pour renforcer la capacité d'adaptation du territoire face au changement climatique, la Communauté d'agglomération a mis en œuvre **une solution innovante** à la station de traitement des eaux de Villefranche-sur-Saône : **la réutilisation des eaux usées traitées (REUT).**

Le principe est simple : après traitement, une partie de l'eau déjà utilisée peut être réemployée localement pour certains besoins, permettant ainsi d'économiser la ressource en eau. Elle est notamment utilisée pour l'arrosage des espaces verts, le nettoyage des voiries, l'entretien des réseaux d'assainissement ou encore certains besoins internes de la station.



**J'UTILISE
DEL'EAU
RECYCLÉE**
CHAQUE GOUTTE COMPTE

16 000 m³
d'eau potable économisés
pour la station de traitement des eaux usées



QUIZZ

Êtes-vous au point sur les économies d'eau en été ?



À vous de jouer !

Scannez le QR code et évaluez vos connaissances.



• Points de vigilance

●●● Prendre soin des plus fragiles pendant l'été



Les enfants, les personnes âgées et les personnes isolées sont particulièrement touchés lors des journées les plus chaudes. La vigilance de l'entourage est essentielle : prendre des nouvelles régulièrement, proposer de l'aide ou un peu de fraîcheur peut faire la différence. Pour les personnes à partir de 65 ans ou en situation de handicap, un accompagnement en cas de besoin peut être proposé, par **la mairie ou le Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune.**

○○○ Fortes chaleurs : comprendre les risques et adopter les bons comportements

Quand les températures grimpent, quelques habitudes simples permettent de mieux supporter la chaleur et de limiter les risques pour la santé.

Pensez à boire régulièrement de l'eau, même sans sensation de soif, et à manger léger. Entre 11h et 17h, évitez les efforts physiques et privilégiez des activités plus calmes.

Comment me protéger ?



À la maison, gardez la fraîcheur en fermant volets et fenêtres en journée et en aérant tôt le matin ou la nuit. Pour vous rafraîchir, vous pouvez aussi profiter des points d'eau du territoire, comme le centre aquatique Le Nautile à Villefranche-sur-Saône ou les parcs ombragés ouverts au public. Les habitants peuvent également se renseigner auprès de leur mairie, qui recense les lieux publics climatisés.

Trois niveaux de vigilance canicule

● **Jaune** : plusieurs jours de chaleur, vigilance recommandée, surtout pour les personnes fragiles
● **Orange** : chaleur intense et durable avec risques pour la santé ; limitez vos activités et appliquez les consignes
● **Rouge** : canicule exceptionnelle avec risques importants ; des mesures particulières peuvent être mises en place
Ces niveaux dépendent de l'intensité et de la durée de la chaleur, notamment lorsque les nuits restent chaudes.

> En cas de vigilance, les consignes sont relayées sur le site de [meteofrance.com](https://www.meteofrance.com) ou par téléphone au **32 50** ou de la préfecture www.rhone.gouv.fr
En cas de malaise, appeler le **15**.

• Point de continuité

DES SERVICES PUBLICS ASSURÉS TOUT L'ÉTÉ

Vos services du quotidien fonctionnent toute l'année. **Même pendant la période estivale, la Communauté d'agglomération reste mobilisée pour vous accompagner.**

> Déchets

Des gestes inchangés

La collecte des déchets est assurée aux jours habituels indiqués sur votre calendrier de collecte.

La déchèterie reste également ouverte du lundi au jeudi de 8h à 11h50 et de 14h à 17h50, le vendredi et le samedi de 8h à 17h50, et le dimanche matin de 8h à 11h50.

Son fonctionnement peut être adapté pour votre sécurité et celle des agents en ouvrant et fermant plus tôt dans la journée, (6h30 à 13h30) en cas de canicule. Les usagers reçoivent alors une notification par mail.



> Voirie et assainissement

Continuité des interventions

Les équipes assurent l'entretien des routes, les travaux de maintenance et d'exploitation des réseaux d'assainissement (nettoyage des grilles d'égouts, dératissage, etc.). Les agents maintiennent une continuité des interventions sur le terrain.

> Petite enfance

Des solutions d'accueil pour les familles

Les crèches ferment sur une période limitée, du 27 juillet au 28 août. Toutefois, une solution de remplacement est proposée : la crèche Le Verger assure un accueil du 27 au 31 juillet et du 17 au 21 août 2026.

Cet accueil est réservé aux familles dont les enfants sont déjà inscrits dans les crèches du réseau, qui peuvent y solliciter une place.



UN ÉTÉ AU CŒUR DU TERRITOIRE

PARTEZ À SA DÉCOUVERTE !

À pied ou à vélo, entre balades en bords de Saône, randonnées et trails, explorez forêts, landes, vignobles et villages en pierres dorées. Profitez de la fraîcheur des sentiers, observez la nature, pique-niquez à l'ombre et savourez des parcours mêlant paysages et patrimoine.

À JASSANS-RIOTTIER, PÉDALEZ AU FIL DE LA VOIE BLEUE

Avec près de 700 km reliant le Luxembourg à Lyon, la Voie Bleue invite à découvrir les paysages, entre nature, patrimoine et villages à explorer. À Jassans-Riottier, elle offre une balade agréable le long de la Saône, idéale pour une sortie à vélo en famille ou une parenthèse au grand air, au plus près de l'eau.

> www.lavoiebleue.com



PARCOURS RANDO NATURE

• Saint-Cyr-le-Châtoux – Forêt de la Cantinière

Au cœur d'un Espace Naturel Sensible, la forêt de la Cantinière dévoile landes, clairières et sous-bois ombragés. Refuge d'une faune discrète — salamandres, crapauds sonneurs ou engoulevents.

À découvrir : La forêt des Expériences. 11,3 km • 3h40 • Facile

• Le Perréon – Landes du Beaujolais

Le Perréon offre de beaux itinéraires dans les landes du Beaujolais. Le sentier des Cadoles mène à la Madone et ses panoramas jusqu'au Mont Blanc.

4,6 km • 1h20 • Facile

• Saint-Julien – Haut Marverand

Ce circuit permet de contempler des paysages exceptionnels sur les coteaux des Beaujolais Villages, traverse des hameaux en pierres dorées (Blacé, Montmelas-Saint-Sorlin) et offre la possibilité de visiter le musée Claude Bernard.

19 km • 6h • difficile

• Gleizé – Le Balcon du Morgon

Ce sentier au cœur de la nature est une bouffée d'air aux portes de la ville. Admirez la variété des paysages : vignes, pâturages et sous-bois. Le long du Morgon, découvrez essences variées et patrimoine en pierre lié à l'eau. 3,7km • 1h • Facile

• Montmelas-Saint-Sorlin – Château de la Belle au bois Dormant

Ce circuit offre un panorama exceptionnel sur la vallée de la Saône.



Il permet d'admirer, depuis la chapelle Saint-Bonnet, forêts et vignobles, ainsi que le château de Montmelas perché sur un éperon rocheux.

9,5 km • 3h10 • Facile

TROIS PARCOURS DE TRAIL, ENTRE VIGNES ET FORÊTS

Au départ de Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais (parking de la salle du Breuil), les itinéraires (10, 18 et 22 km) alternent chemins au cœur des vignes, passages en forêt et portions plus techniques. Une manière de conjuguer effort sportif et découverte des paysages. Pour les plus aguerris, certains parcours mènent jusqu'au col de Saint-Bonnet ou au château de Montmelas.

PATRIMOINE

• Villefranche-sur-Saône – Les trésors cachés de la ville

Une balade urbaine pour lever les yeux et redécouvrir Villefranche autrement : cours Renaissance, façades anciennes et patrimoine en pierre au fil d'une balade en centre-ville.



• Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais – Le Prieuré

Un voyage au cœur de 1 000 ans d'histoire et d'architecture en pierres dorées, dans un cadre remarquable : cloître du XII^e siècle, bâtiments monastiques et savoir-faire des bâtisseurs.

• Vaux-en-Beaujolais – Clochemerle village culturel et viticole, vous plonge dans l'univers de Clochemerle. Entre fresques, musée et scènes emblématiques, découvrez un bourg vivant où patrimoine, humour et art de vivre se rencontrent.



- 1- Maison de l'Italian à Villefranche-sur-Saône
- 2- Un cloître en pierres dorées à Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais
- 3- Clochemerle, le village pittoresque
- 4- Sentier forestier à Blacé
- 5- Cadole à travers les vignes

> Retrouvez plus d'informations sur www.beaujolais-tourisme.com



Points de suspension

●●● Saviez-vous que le Beaujolais est reconnu Géoparc mondial UNESCO ?



Le territoire conserve ce label jusqu'en 2030, confirmant la richesse de son patrimoine géologique, marqué par près de 500 millions d'années d'histoire.

Un territoire à découvrir à travers ses sites emblématiques répartis sur le territoire du Beaujolais, entre paysages, points de vue et curiosités naturelles, idéaux pour la balade.



www.geopark-beaujolais.com

Ensemble, faisons évoluer le Géoparc : enquête en ligne disponible via le QR code

●●● Un week-end nature à vivre en Haut-Beaujolais



Les samedi 11 et dimanche 12 juillet 2026, la Grande Fête de la Forêt et du Bois invite petits et grands à un moment au grand air, entre nature, découvertes et animations.

Pendant deux jours, le public explore la filière forêt-bois de façon ludique : démonstrations de métiers, ateliers, jeux et défis pour suivre le parcours du bois, de la forêt à nos usages quotidiens.

Bûcherons, scieurs, charpentiers ou menuisiers partagent leur savoir-faire.

www.feteforetbois.fr

● Point d'orgue

LE NAUTILE FÊTE SES 30 ANS

Inauguré en 1996, le Nautile accompagne depuis trois décennies les habitants entre sport, apprentissage de la natation, loisirs et détente. Né de la transformation des piscines municipales en centres aquatiques, il évolue au rythme des usages et des attentes des publics.

UN ÉQUIPEMENT PRÉCURSEUR

Dès 1996, le Nautile fait partie des premières piscines qui évoluent vers le modèle des centres aquatiques alliant sport, loisirs et activités familiales. Son architecture traduit cette évolution, avec des espaces plus ouverts, davantage de lumière naturelle et des zones pensées pour permettre à chacun de profiter du site à son rythme : nager, apprendre ou se détendre.

DES ÉVOLUTIONS AU FIL DU TEMPS

Le centre aquatique s'adapte progressivement aux nouveaux usages. Au début des années 2000, les espaces extérieurs sont développés avec l'extension des bassins et l'arrivée d'un pentagliss, renforçant la dimension loisirs. Il fait aussi l'objet d'adaptations techniques liées à ses besoins importants en eau et en énergie. En 2009, l'espace forme est modernisé et agrandi, porté par le développement des activités de bien-être.

UNE RÉNOVATION MAJEURE

Entre 2018 et 2019, le Nautile bénéficie d'une rénovation complète (7,2 millions d'euros) pour améliorer le confort et la qualité d'accueil : modernisation des bassins, des vestiaires et des espaces bien-être. Le bassin sportif de 25 mètres, adapté à l'apprentissage de la natation, à l'entraînement et aux activités aquatiques, a également été rénové.

SAVOIR NAGER : UN APPRENTISSAGE ESSENTIEL

Chaque année, plus de 1 000 écoliers du territoire apprennent à nager au Nautile, accompagnés par des maîtres-nageurs. De la découverte du milieu aquatique à l'autonomie en bassin, les enfants suivent un apprentissage progressif. Environ 700 collégiens et lycéens fréquentent également l'équipement dans le cadre des cours d'Éducation Physique et Sportive (EPS) afin de perfectionner leur pratique.



Le Nautile - été 2009

NAUTILE, PROFITEZ DE L'ÉTÉ

Familles venues chercher un peu de fraîcheur, enfants qui profitent des jeux d'eau, amateurs de détente ou sportifs qui enchaînent les longueurs... L'été, le Nautile rassemble petits et grands. Jusqu'à 1 450 personnes peuvent y être accueillies chaque jour dans des espaces pensés pour tous les usages : bassin sportif, espace ludique, jacuzzi, toboggan, espace forme et détente, ainsi que les équipements extérieurs très appréciés en été (bassin de plein air, pentagliss, splashpad, pataugeoire et espaces arborés).

UNE ÉQUIPE RENFORCÉE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

Pour répondre à l'augmentation de la fréquentation et garantir un accueil serein, le bon déroulement des baignades et le respect des règles de vie, l'équipe est renforcée pendant la saison estivale : 6 maîtres-nageurs, 6 agents d'accueil et de surveillance et 4 personnels d'entretien et de nettoyage supplémentaires.

Depuis 2018, le centre aquatique Le Nautile, construit par la Communauté d'agglomération, est géré par Récréa, une entreprise reconnue en France pour ses activités liées aux loisirs aquatiques et au bien-être. La Communauté d'agglomération a choisi de renouveler ce partenariat jusqu'en 2028.

● POINT INFO

Le Nautile vous accueille du samedi 4 juillet au dimanche 30 août
Du lundi au dimanche : 10h - 20h
Animations Instant Nautile de 10h à 13h
Du samedi au dimanche : 9h - 19h



DES STAGES DE NATATION EN JUILLET

Le Nautile propose aux enfants (dès 6 ans) des stages de natation pour apprendre ou se perfectionner avant les vacances d'été. Deux sessions sont organisées : du 6 au 10 juillet et du 20 au 24 juillet, avec une séance quotidienne de 45 minutes.

> Réservation obligatoire sur moncentreaquatique.com

● Point de rencontre

UN ÉTÉ AUX MUSÉES : DES IDÉES DE SORTIES POUR TOUTE LA FAMILLE

Visites gourmandes, ateliers créatifs, découvertes scientifiques, jeux de piste ou animations en famille... Tout l'été, Le Prieuré et le musée Claude Bernard proposent un large programme d'animations.



Au Prieuré, à Salles-Arbuissonnas, plongez dans l'univers du Moyen-Âge à travers des expériences ludiques et gourmandes. Les plus jeunes peuvent partir à la recherche de Frère Jacques lors de la visite « À petits petons », tandis que les curieux découvrent les secrets des plantes médicinales du jardin du cloître. En famille, laissez-vous tenter par une visite gourmande, entre patrimoine et dégustation, ou par l'atelier « La table médiévale », pour découvrir comment mangeaient seigneurs et paysans.

AU MUSÉE CLAUDE BERNARD À SAINT-JULIEN, PLACE À LA NATURE ET AUX SCIENCES !

Les enfants peuvent écouter des histoires d'arbres, fabriquer une catapulte ou expérimenter en s'amusant. Des visites guidées permettent aussi d'explorer la vie et les travaux du célèbre scientifique beaujolais dans l'intimité de sa maison.



L'été est également marqué par l'exposition « L'Arbre, tout un monde ! », à découvrir au musée Claude Bernard du 20 juin au 27 septembre 2026

De belles occasions de partager, s'amuser en famille et découvrir autrement le patrimoine local.

> Infos et réservations : www.agglo-villefranche.fr

TRIBUNES DES ÉLUS

• DES PAROLES AUX ACTES

La mort de trois jeunes du quartier Bellerocche dans des conditions dramatiques est un sujet trop grave pour tenter, comme certains, d'en faire la récupération politique en mélangeant tout.

Aux paroles, nous préférons répondre par les actes.

Le renouvellement urbain de Bellerocche à l'œuvre depuis 6 ans est un projet hors norme en raison des enjeux : transformer tout un quartier pour améliorer la vie de ses habitants, changer son image pour donner envie à d'autres d'y vivre ou d'y créer une activité. Nous refusons de laisser le quartier de Bellerocche se dégrader du fait d'une minorité. Comme tout projet d'ampleur, cela demande du temps et des moyens avant que les changements soient visibles. Ce sont des années d'erreurs d'urbanisme qu'il faut réparer. Ce sont des années d'inaction qu'il faut rattraper. Quand nous sommes arrivés aux responsabilités en 2020, nous avons tenu les engagements pris par nos prédécesseurs. En 2026, à mi-parcours, plusieurs centaines de logements ont été construits, rénovés et résidentialisés. De nouveaux équipements et services voient le jour ou sont renforcés

• BELLEROCHE

Les faits divers qui ont braqué les regards sur Bellerocche doivent nous interpeller sans tomber dans la facilité :

- Non, Bellerocche n'est pas abandonné,
 - Oui, un effort financier colossal y est consacré,
 - Oui, c'est un quartier difficile dans lequel une minorité sème la perturbation sans que la majorité, qui en subit les désagréments, ne s'implique assez à le dénoncer.
- Doit-on pour autant abandonner ? Non ! La complexité de la situation doit au contraire nous inciter à renouveler nos méthodes d'intervention.

Denis Chaumat

comme l'école Pierre Montet et la nouvelle école qui ouvrira en septembre 2028. Sans oublier la maison de santé, le pôle associatif de la Rotonde ou bien encore les futurs commerces de proximité. Peu à peu, le cadre de vie à Bellerocche évolue avec le réaménagement des espaces publics et le parc ludique et sportif qui s'appuiera sur le projet de l'association Sport dans la Ville. On ne peut donc pas laisser dire que rien n'est fait pour Bellerocche. Ses habitants ne sont pas abandonnés. Eux aussi ont un rôle à jouer pour que leur quartier change. Quand notre collectivité installe 21 points de collecte près de chez eux pour apporter leurs déchets, il n'est pas normal que les services de la Ville doivent ensuite récupérer les ordures et encombrants abandonnés à même le sol ! Contre les trafics, les rodéos et le communautarisme, l'État doit garantir l'ordre et la sécurité, et la Justice se montrer intraitable avec une minorité qui ne respecte rien.

Que chacun prenne ses responsabilités.

Les élu(e)s de la majorité communautaire

• FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX

Issu des élections de mars dernier, notre groupe souhaite porter la parole des habitant.es du territoire que l'on n'entend pas assez. Face à une majorité qui a décidé de poursuivre la politique menée depuis six ans, nous voulons porter un projet qui accorde la priorité à l'amélioration de la vie des citoyen.nes : politique sociale et du logement, santé environnementale, accès aux transports, et notamment aux mobilités actives sécurisées, amélioration du cadre de vie (végétalisation, protection de la biodiversité), et surtout démocratie réellement participative, sont autant de sujets sur lesquels nous ferons entendre une voix différente. Nous sommes conscient.es que ce combat sera difficile, alors que l'exécutif a fait le choix de monopoliser les postes de représentation au sein des différentes instances décisionnaires (sur les déchets, l'aménagement du territoire, ou encore l'emploi des jeunes) et de limiter nos moyens d'expression, comme le montre la taille réduite de cette tribune, mais vous pouvez compter sur notre engagement à votre service, et sur notre détermination sans faille à défendre le programme pour lequel nous avons été élu.es.

Étienne Allombert, Angélique Dessaigne, Emmanuel Dupit, Véronique Grondin, Sandrine Vergin

Vous & Nous

● C'est voté

Retour sur des décisions prises ces derniers mois

Lancement de procédure en vue de l'extension de la carrière du Pré de Joux à Arnas

La carrière du Pré de Joux, exploitée par la société Vicat Granulats, sert à l'extraction de sables et graviers pour la réalisation de matériaux de construction. L'évacuation des matériaux par la Saône limite l'impact environnemental en comparaison d'un transport par la route. Le projet d'extension de cette carrière vise à conforter la filière de la construction et des travaux qui joue un rôle majeur dans l'économie locale. La renaturation progressive du site permet de reconstituer des milieux naturels diversifiés (zones humides, prairies, plans d'eau). La procédure prévoit notamment la réalisation d'une enquête publique qui se déroulera en 2026.

Reconnaissance du caractère d'intérêt général du projet d'agrandissement du centre funéraire crématorium

Lors d'un décès, les familles sont de plus en plus nombreuses à choisir la crémation. La Communauté d'agglomération a décidé de réaliser une extension de l'équipement afin de permettre la création d'une seconde ligne de crémation et des transformations, afin d'améliorer les conditions d'accueil des familles et réduire les délais de crémation. La Communauté d'agglomération est la seule collectivité du Rhône à disposer d'un tel équipement, deux autres crématoriums étant situés dans la métropole de Lyon.



● A venir

Soutien aux aidants > Financement de deux actions culturelles mettant en valeur le rôle des aidants auprès des personnes fragiles et l'importance des temps de répit, en partenariat avec le programme « Tendez l'oreille » (Concerts de l'Auditorium) et le festival « les Longues journées » (Compagnie du Tous Vents).

Propreté > Renforcement de la lutte contre les déchets abandonnés dans le cadre d'un groupement avec les communes pour soutenir financièrement les actions de nettoyage et de réduction de ces déchets dans les espaces publics, ainsi que l'information, la sensibilisation et la prévention.

Prochain Conseil : • Mercredi 23 septembre 2026 à 19h30, salle de l'Atelier à Villefranche-sur-Saône.

Séances du Conseil communautaire ouvertes à tous

Suivez les décisions du Conseil sur notre chaîne YouTube et retrouvez les délibérations sur agglo-villefranche.fr



● Point sur mes démarches en ligne

Un site internet pensé pour simplifier le quotidien agglo-villefranche.fr

En quelques clics, le site internet de la Communauté d'agglomération facilite vos démarches et vous donne accès à de nombreux services pratiques.

> DÉCHETS

- connaître le planning de collecte
- s'inscrire en déchèterie
- demander un bac ou le faire réparer
- prendre rendez-vous pour les encombrants
- demander une animation scolaire



> EAU ET ASSAINISSEMENT

- demander un raccordement
- faire une demande liée à l'eau potable
- demander le contrôle d'un assainissement individuel

> ÉCONOMIE

- pré-déposer un dossier pour intégrer une pépinière

> FUNÉRAIRE

- renouveler une concession arrivée à échéance



> HABITAT

- demander une aide à l'adaptation du logement
- demander une aide à la rénovation énergétique
- évaluer le potentiel énergétique de son logement (solaire et géothermie)

> MOBILITÉ

- louer un vélo avec viavélo
- covoiturer avec En Covoit' Rendez-vous

> PETITE ENFANCE

- rechercher un mode de garde
- faire une préinscription en crèche

> TOURISME

- déclarer un meublé de tourisme

> URBANISME

- déposer une demande d'autorisation en ligne

Le site propose aussi une carte interactive, un annuaire, un agenda, des actualités et une infothèque, avec un accès pensé pour tous grâce à une démarche d'accessibilité numérique.

Rendez-vous sur agglo-villefranche.fr

Agenda

Du 3 juin au 23 juillet 2026
Animations



Belleruche, Béliigny et Le Gare

Activités pour tous

Plus de 100 animations gratuites, sportives, culturelles et ludiques sont proposées aux habitants de tous âges. Ateliers, jeux, spectacles, musique ou sorties rythment l'été avec plusieurs temps forts conviviaux pour se retrouver en famille ou entre voisins.

Plus d'informations sur www.agglo-villefranche.fr

Du 20 juin au 27 septembre 2026
Culture



Musée Claude Bernard

l'Arbre, tout un monde !

Une exposition à découvrir au musée Claude Bernard qui propose une immersion dans l'univers des arbres, essentiels à notre quotidien. Photographies, gravures et manipulations permettent d'en comprendre les secrets. Le parcours se prolonge dans le parc et le village avec un parcours d'orientation. À partir de 7 ans.

Plus d'informations sur www.agglo-villefranche.fr

Du 3 au 5 juillet 2026
Festival Les Longues Journées
4^e édition



Ville-sur-Jarnioux

Donner la parole aux aidants

Porté par la Compagnie du Tous Vent, fondée par le comédien et metteur en scène franco-italien Édouard Pénaud (formé au Cours Florent), le festival met à l'honneur les personnes en charge d'un proche malade avec le spectacle « **Comment allez-vous ?** ». Nourrie par des ateliers menés avec des aidants du Beaujolais, cette création théâtrale donne à entendre leur quotidien, entre engagement, fatigue et solidarité.

Plus d'informations sur : leslonguesjournées.fr

Du 12 septembre au 11 octobre 2026
Développement Durable



Environnement

Les Semaines arrivent !

Biodiversité, compostage, recyclage, protection de l'environnement ou découverte du patrimoine naturel : de nombreuses animations gratuites sont proposées dans les 18 communes de la Communauté d'agglomération. Ces rendez-vous démarrent le samedi 12 septembre, Place des Arts à Villefranche, avec la Fête de l'environnement, point de départ des Semaines du développement durable.

en COVOIT



NOUVEAU MODE ACTIVÉ



LE COVOITURAGE REJOINT LA PARTIE ET COMPLÈTE LE RÉSEAU TCL

ILS ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Imprimé sur papier PEFC

Journal Point commun - Directeur de la publication : Pascal Ronzière - Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône, 115 rue Paul Bert, 69400 Villefranche-sur-Saône - contact@agglo-villefranche.fr - Rédaction : Sabine Massina, Maud Mignotte, service communication de la Communauté d'agglomération - Maquette et réalisation : service communication de la Communauté d'agglomération - Bold - Photographie : Service communication - Tim Douet - Hervé Passot - Beaujolais Tourisme - Géoparc - Illustrations : Bold - Impression : 39 500 exemplaires imprimerie Chirat - Distribution : La Poste



Découvrez le service sur encovoit.com

SYTRAL
MOBILITÉS

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)

*Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits.
Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.